11 janvier 2011

Factsheet

Soudan

Contexte politique

L'indépendance du Soudan face au Royaume-Uni a été proclamée en 1956. Une année auparavant, une guerre civile a éclaté entre les forces armées régulières et les milices du Sud-Soudan. Elle s'est soldée par un million de victimes et des centaines de milliers de déplacés. Le conflit n'a été résolu que lorsque le président Numeiri a accordé au Sud-Soudan l'autonomie politique. Cette région a été systématiquement négligée par les administrations coloniales successives, puis par le gouvernement central du Nord. À la fin des années 70, le gouvernement Numeiri s'est progressivement radicalisé et a désigné la charia comme source de droit pour tous les Soudanais, même non musulmans, marquant ainsi la fin d'une brève période de paix et l'éclatement d'une deuxième guerre civile en 1983. Cette deuxième guerre devait s'avérer plus longue et encore plus meurtrière que la précédente, avec presque deux millions de victimes et au moins autant de déplacés.

Grâce au travail de médiation de la Suisse et d'autres acteurs, on a vu se profiler la fin du deuxième conflit en 2002 : le Nord, représenté par le gouvernement central (Parti du Congrès national, PCN), et le Sud, représenté par Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), ont signé un accord de cessez-le-feu pour les monts Nouba sur le Bürgenstock, près de Lucerne. Cette étape a posé les fondements de l'Accord global de paix (CPA, selon son acronyme anglais), conclu en 2005, qui met un terme à la deuxième guerre civile soudanaise.

Deux ans avant la signature de l'accord éclate au Darfour un conflit armé qui dure encore à ce jour. L'ONU estime qu'environ 300 000 personnes ont perdu la vie au Darfour depuis 2003. Des groupes rebelles armés opposés au gouvernement de Khartoum se sont organisés sur les territoires de l'ancien sultanat du Darfour, annexé en 1926 par le Soudan. Il s'agit de la région située à l'ouest du Soudan, aux frontières de la République centrafricaine, du Tchad et de la Libye. Les origines du conflit au Darfour sont multiples : premièrement, les habitants du Darfour sont mécontents du positionnement politique et social de leur région par rapport à Khartoum ; deuxièmement, l'exploitation et la répartition des maigres ressources naturelles que sont le sol et l'eau posent problème. Or le processus de paix mené à

Doha par l'Union africaine et les Nations Unies et visant la résolution du conflit au Darfour ne progresse pas.

Le CPA prévoyait que la population du Sud-Soudan se prononce sur la partition avec le Nord le 9 janvier 2011 dans le cadre d'un référendum. À l'origine, le Soudan devait conserver son unité et la période de six ans et demi devait permettre de négocier une répartition du pouvoir et des ressources qui neutraliserait les tensions existant entre les deux parties signataires. Le référendum d'indépendance longtemps attendu par les Sud-Soudanais a été lancé comme prévu le 9 janvier et le processus devrait durer une semaine. Selon la commission référendaire, environ 3,9 millions de Sud-Soudanais ont été enregistrés (dont 3,7 millions au Sud-Soudan, 116 000 au Nord-Soudan et 60 000 à l'étranger) et pourront voter dans les 2638 bureaux de vote. Selon les résultats, il est possible que le 10 juillet 2011, le CPA soit suivi par la proclamation du 54e État africain souverain.

La majorité des 400 observateurs internationaux du référendum, dont trois Suisses qui travaillent dans le cadre de mission d'observation électorale de l'UE (UE MOE), sont arrivés au Soudan. Des milliers d'observateurs locaux ont également été enregistrés.

A l'heure actuelle, le défi le plus important concerne les négociations qui suivront le référendum et qui régleront la future coexistence des deux parties du pays. Le 23 juin 2010, les deux parties signataires du CPA ont signé un protocole d'entente (*Memorandum of Understanding*) à Mekelle, en Éthiopie, déterminant la structure des négociations sur les arrangements post-référendum (*Post-Referendum Arrangements*, PRA). Les thèmes des négociations ont été classés en cinq domaines (*clusters*) : 1. Nationalité, 2. Sécurité, 3. Traités et accords internationaux, 4. Questions économiques (avec cinq sous-domaines : pétrole, eau, actifs et passifs, banque et monnaie, télécommunication). Les négociations portant sur ces domaines ont été menées au préalable selon un processus bilatéral incluant le PCN et le MPLS. Elles se sont toutefois enlisées et un représentant spécial de l'Union africaine, l'ancien président de l'Afrique du Sud Thabo Mbeki, a pris en main la médiation de ce processus en novembre 2010.

L'engagement de la Suisse

Depuis 1998, la contribution annuelle en faveur du Soudan a tendance à augmenter, tant du point de vue des ressources humaines que financières. La revalorisation de la représentation à Khartoum, convertie en ambassade en 2007, illustre cette réorientation stratégique. Lors de la guerre civile opposant le Nord et le Sud, la Suisse, avec les Etats-Unis et l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), a contribué à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu pour les monts Nouba, qui, après sa signature en 2002 sur le Bürgenstock près de Lucerne, a ouvert la voie vers un accord de paix global entre le Nord et le Sud (*Comprehensive Peace Agreement,* CPA). En outre, la Suisse a participé à la mission de monitoring menée à Nouba. Un expert suisse a également participé activement à l'élaboration du CPA signé en 2005. À la suite de cette collaboration directe, la Suisse a participé au processus de paix de l'Union africaine pour le Darfour à Abuja. Elle s'est néanmoins retirée quand les partis n'ont pas respecté les conditions de négociation. À la fin de 2009, un expert suisse a joué un rôle de conseil auprès de la commission de révision de la Constitution lors de l'élaboration de la loi sur le référendum.

Depuis octobre 2010, la Suisse fournit une expertise technique aux deux parties signataires du CPA dans les domaines « actifs et passifs » et « banque et monnaie », dans le cadre des négociations PRA en cours. Les questions abordées concernent d'une part le partage des richesses de l'Etat, des biens et de l'énorme dette, de près de 36 milliards de dollars, contractée par le gouvernement central et, d'autre part, la mise en place d'une nouvelle banque centrale et la création d'une monnaie pour le Sud-Soudan en cas de partition.

Le DFAE apporte également son soutien au Sud-Soudan pour la mise en place d'institutions étatiques, qui reconnaissent, renforcent et intègrent dans leurs structures étatiques modernes les structures traditionnelles (les *Councils of Traditional Authority Leaders*, qui jouent un rôle important dans la prévention et la résolution de conflits). Par ailleurs, le DFAE épaule un expert suisse, directeur du bureau « Assessment and Evaluation Commission (AEC) » à Juba, qui évalue le processus de mise en œuvre du CPA. Enfin, la Suisse finance un projet de déminage au Sud-Soudan et soutient les réformes du secteur de la sécurité entreprises par le *Sudan People's Liberation Army* (SPLA) (en collaborant à la création d'une académie militaire proposant des modules de formation, notamment dans les domaines des droits humains, du droit international humanitaire et du contrôle démocratique de l'armée). Elle épaule en outre le Haut Commissariat aux droits de l'homme, qui soutient le gouvernement à Khartoum dans la mise en œuvre des recommandations du Conseil des droits de l'homme de 2006 pour l'amélioration de la situation au Darfour ; elle soutient aussi le « Darfur Community Peace and Stability Fund », un fonds destiné aux actions de promotion de la paix au niveau local, visant l'amélioration des conditions de vie de la population et le renforcement de la gouvernance et de l'Etat de droit. Parallèlement, le DFAE participe activement à la médiation menée par l'UA et l'ONU dans le cadre de la recherche de solution au conflit du Darfour, en fournissant ponctuellement une expertise externe et en entretenant des liens étroits avec les groupes rebelles.

Dans le domaine humanitaire, le DFAE est présent au Soudan depuis 1994 déjà et soutient différentes organisations onusiennes et non gouvernementales. Depuis la détérioration de la situation au Darfour en 2003, la Suisse s'est en outre engagée davantage en apportant une aide d'urgence à la population civile. Grâce à l'engagement de l'aide humanitaire de la DCC (DDC AH), aux contributions sur place auprès des agences onusiennes et aux missions pour la paix UNAMID et UNMIS, la Suisse officielle participe de manière importante à l'aide à la population en détresse, notamment en rapatriant et en réinsérant les réfugiés du Sud et en portant secours aux déplacés du Darfour. Au nord, le bureau de coordination soutient les organisations des Nations-Unies OCHA et PAM ainsi que Medair, MSF et le CICR ; au sud, il soutient OCHA, PAM, Caritas et Action Contre la Faim. En comptant les contributions annuelles pour l'ONU, les activités de la DP IV (promotion de la paix et politique des droits humains), la DDC AH et d'autres services (DDC Aide au développement ; projets du DDPS ; ambassade de Khartoum ; etc.), l'aide prodiguée en 2010 correspond à une enveloppe financière d'environ 50 millions de francs.

L'engagement de la Suisse